



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation  
mondiale de la Santé**

**Europe**

---

**Vingt-septième Comité permanent  
du Comité régional de l'Europe**

Première session

**Copenhague (Danemark), le 19 septembre 2019**

EUR/SC27(1)/REP

31 octobre 2019

190538

ORIGINAL : ANGLAIS

## **Rapport sur la première session**

## Sommaire

Ouverture de la session .....	3
Élection du bureau.....	3
Réflexions sur le CR69 .....	3
Dates et lieux des prochaines sessions .....	3
Sous-groupes du CPR.....	4
Aperçu préliminaire du CR70 .....	4
Autres questions à l'ordre du jour, clôture de la session.....	5
Annexe 1. Ordre du jour.....	6
Annexe 2. Liste des documents.....	7

## **Ouverture de la session**

1. Le Vingt-septième Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR) a tenu sa première session le jeudi 19 septembre 2019, pendant la dernière journée de la 69<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR69) à Copenhague (Danemark).
2. Le nouveau président, le docteur Søren Brostrøm (Danemark), souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'Arménie, de la Belgique, de la Bulgarie et de la Suisse qui accompliront chacun un mandat de trois ans, de septembre 2019 à septembre 2022, en remplacement des membres de la Grèce, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la Turquie, dont le mandat a expiré au CR69.
3. Le président indique que le membre du Conseil exécutif de la Finlande assurera la liaison entre le Vingt-septième CPCR et le Conseil exécutif durant l'année.
4. L'ordre du jour provisoire (document EUR/SC27(1)/2) et le programme provisoire (document EUR/SC27(1)/3) de la session sont adoptés.

## **Élection du bureau**

5. Le docteur Iva Pejnović Franelić (Croatie) est élue vice-présidente du Vingt-septième CPCR.

## **Réflexions sur le CR69**

6. Les membres du CPCR se félicitent de l'étroite coopération engagée entre le gouvernement du pays hôte, le Danemark, et le secrétariat sur les modalités pratiques du CR69. La session a été soigneusement préparée et efficacement menée ; la désignation du directeur régional, en particulier, a été bien organisée. Des priorités stratégiques ont été fixées pour l'année à venir, et des liens clairs et précis ont été établis avec le Treizième Programme général de travail de l'Organisation 2019-2023 (treizième PGT) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les débats de la session devraient alimenter les délibérations au niveau mondial, à l'Assemblée mondiale de la santé et au Conseil exécutif.
7. Si les points à l'ordre du jour ont été présentés en détail par les directeurs des divisions du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, le CPCR aurait souhaité que l'on mette davantage l'accent sur les aspects sanitaires des thématiques abordées, en se concentrant sur les résultats obtenus et non seulement sur les mesures prises.
8. Commentant la séance d'information technique organisée la veille au sujet de la collaboration régionale avec les parlements de la Région européenne de l'OMS dans le domaine de la santé, le Comité permanent réaffirme qu'un réseau de parlementaires ne pourra être institué sans un mandat explicite du CPCR et du Comité régional.

## **Dates et lieux des prochaines sessions**

9. Le Vingt-septième CPCR décide de tenir sa deuxième session à Copenhague (Danemark) les 26 et 27 novembre 2019 ; sa troisième session au Bureau régional de Copenhague (Danemark)

les 11 et 12 mars 2020 ; sa quatrième session au Siège de l’OMS à Genève (Suisse) le 16 mai 2020 ; et sa cinquième session à Tel Aviv (Israël) le 13 septembre 2020.

## **Sous-groupes du CPR**

10. Le Comité permanent convient que ses sous-groupes sur la gouvernance et les pays au centre poursuivront leurs travaux en 2019-2020. Les sous-groupes pourraient organiser des téléconférences à la fin de 2019 et au début de 2020 ; les premières réunions en personne se tiendront au Bureau régional le 10 mars 2020, la veille de l’ouverture de la troisième session du Vingt-septième CPR.

## **Aperçu préliminaire du CR70**

11. La directrice régionale présente un projet d’ordre du jour provisoire (document EUR/SC27(1)/4) et de programme provisoire (document EUR/SC27(1)/5) pour le CR70. Elle fait observer que les ordres du jour de l’Assemblée mondiale de la santé et du Conseil exécutif sont actuellement examinés à la lumière des trois priorités stratégiques du treizième PGT, ainsi que du quatrième « pilier » de la collaboration stratégique avec les pays et de la gouvernance. Le CPR pourrait envisager d’adopter une approche similaire pour l’ordre du jour du Comité régional, en s’appuyant sur l’ordre du jour « glissant » ou « évolutif » qui a déjà été établi, et en examinant les plans d’action de la Région européenne à la lumière de ces priorités.

12. Compte tenu de son expérience avec le budget programme 2020-2021, le Comité régional souhaitera peut-être aussi réitérer sa demande d’examiner en détail le projet de budget programme pour 2022-2023. En ce qui concerne le cadre d’impact, la Région européenne s’est servie jusqu’à présent des six objectifs et de la liste d’indicateurs contenus dans le cadre de suivi Santé 2020 pour rendre compte des progrès réalisés dans la Région. À sa prochaine session, le Vingt-septième CPR souhaitera peut-être examiner la meilleure façon d’aligner ce cadre de suivi sur les indicateurs de produits et de résultats en cours de finalisation au niveau mondial, et s’il convient de porter cette question devant le CR70.

13. La transformation de l’OMS, et en particulier l’alignement des trois niveaux de l’Organisation, devrait rester à l’ordre du jour jusqu’à ce qu’elle soit complète et institutionnalisée. La feuille de route régionale pour la réalisation des objectifs de développement durable devrait également être examinée lors du CR70.

14. La question de la résistance aux antimicrobiens a été examinée pour la dernière fois par le CPR en 2011. Après la présentation du rapport final du Groupe de coordination interinstitutions au secrétaire général des Nations Unies en début d’année, ce dernier a demandé à l’OMS d’accueillir le nouveau secrétariat tripartite OMS/Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture/Organisation mondiale de la santé animale. Dans l’esprit du concept « One Health Plus » et afin d’adopter une approche horizontale à ce sujet, le CR70 voudra peut-être examiner la question de la résistance aux antimicrobiens, ainsi que les thèmes de la santé numérique et de la santé des réfugiés et des migrants. Enfin, après avoir passé en revue les bureaux de pays et les bureaux situés en dehors du siège régional de l’OMS, le Comité régional souhaitera peut-être aussi examiner la question des centres collaborateurs de l’OMS, compte tenu notamment du fait que 50 % d’entre eux se trouvent dans la Région européenne.

15. Notant que le Conseil exécutif a désigné l'année 2020 comme « Année internationale des infirmiers(ères) et des sages-femmes », le directeur régional désigné suggère que les soins infirmiers et obstétricaux pourraient également être examinés par le CR70 dans le cadre d'un débat sur la pérennité des personnels de santé et de la révision du code de conduite de l'OMS pour des pratiques de recrutement éthiques.

16. Les membres du CPR mentionnent également plusieurs autres questions à inscrire à l'ordre du jour du CR70 ou comme thématiques pour les séances d'information technique, notamment le vieillissement en bonne santé, la santé en prison, l'accès aux médicaments, la sécurité sanitaire, la numérisation et la santé des réfugiés et des migrants. En général, cependant, ils préconisent de faire preuve de flexibilité concernant l'ordre du jour : il conviendrait de tenir dûment compte des thèmes d'actualité tels que définis par le directeur régional désigné, et il ne faudrait inscrire des points à l'ordre du jour que si une intervention est nécessaire.

### **Autres questions à l'ordre du jour, clôture de la session**

17. Le membre finlandais du Conseil exécutif demande l'appui et les conseils des membres du CPR sur la façon de gérer les contraintes de temps résultant du raccourcissement du temps de réunion des organes directeurs mondiaux de l'OMS, et sur la meilleure façon de plaider pour l'adoption d'ordres du jour glissants ou évolutifs.

18. Le président du Vingt-septième CPR rend hommage à la directrice régionale, faisant remarquer qu'elle laisse le Bureau régional en bonnes mains. Elle fut un excellent guide pour lui personnellement durant les quatre années de son mandat comme directeur général de l'Autorité sanitaire danoise, ainsi qu'une grande source d'inspiration et un leader courageux.

## **Annexe 1. Ordre du jour**

1. Ouverture de la session par le président et la directrice régionale
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme provisoires de la session
3. Accueil et présentation des nouveaux membres du Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR)
4. Réflexions sur la 69<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR69)
5. Élection du bureau du Vingt-septième CPCR
6. Dates et lieux des prochaines sessions
7. Mise en place des sous-groupes du Vingt-septième CPCR (le cas échéant)
8. Aperçu préliminaire du CR70
9. Autres questions à l'ordre du jour, clôture de la session

## **Annexe 2. Liste des documents**

### **Documents de travail**

EUR/SC27(1)/1	Liste provisoire des documents
EUR/SC27(1)/2	Ordre du jour provisoire
EUR/SC27(1)/3	Programme provisoire
EUR/SC27(1)/4	Projet d'ordre du jour provisoire de la 70 <sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe
EUR/SC27(1)/5	Projet de programme provisoire de la 70 <sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

= = =